

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office central suisse du tourisme  
**Herausgeber:** Office central suisse du tourisme  
**Band:** 3 (1943)  
  
**Anhang:** Comptes annuels 1943

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME  
ZURICH

**Comptes annuels  
1943**

---

**Rapport de la Commission de Contrôle**

sur la revision, opérée les 16-18 mars 1944,  
du bilan et des comptes de l'O.C.S.T. en 1943.

La revision des comptes et du bilan a permis de constater la parfaite concordance des livres avec les écritures de l'année. Les biens et l'actif de l'O.C.S.T., de même que le fonds spécial pour concours littéraires et graphiques ont été reconnus conformes aux livres de compte. Les nombreux pointages des pièces comptables et des livres nous ont convaincus de l'exactitude de la comptabilité, correctement tenue. Les deux contrôles de caisse, effectués au cours de l'année par le président de la Commission de contrôle, n'ont fait l'objet d'aucune remarque.

L'excédent des dépenses de Fr. 33.868,29, en 1943, doit être porté au compte des postes supplémentaires prévus en 1942 ; il a été couvert par le fonds de compensation créé dans ce but.

Nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver le bilan et les comptes de l'exercice 1943 et d'en donner décharge aux organes administratifs de l'O.C.S.T.

*Les réviseurs :*

Rüfenacht, président,  
F. Tissot,  
P. Juon.

Zurich, le 18 mars 1944.

# Dépenses

# Compte de Pr

au 31 déce

	<i>Budget :</i>	<i>Comptes :</i>
<b>I. Administration :</b>		
<b>A. Organes :</b>		
1. Assemblée générale . . . . .	6,500.—	7,759.80
2. Comité . . . . .	11,000.—	11,840.70
3. Bureau . . . . .	14,000.—	31,500.—
	<u>31,500.—</u>	<u>9,720.90</u>
		29,321.40
<b>B. Direction de Zurich :</b>		
4. Dépenses pour le personnel :		
a) Traitements :		
aa) Selon R. S. T. . . . .	225,000.—	217,724.65
bb) Allocations de renchérissement . . . . .	22,500.—	17,181.95
b) Assurance-accidents . . . . .	3,000.—	2,455.05
c) Assurance du personnel :		
aa) Primes . . . . .	18,000.—	19,731.65
bb) Sommes d'achat . . . . .	20,000.—	38,385.70*
d) Pensions . . . . .	10,000.—	10,000.—
e) Contribution à la caisse de compensation . . . . .	5,150.—	5,083.10
5. Loyer et frais d'ameublement :		
a) Loyer et entretien des bureaux . . . . .	30,200.—	29,647.96
b) Mobilier . . . . .	12,000.—	8,821.30
c) Assurance combinée . . . . .	250.—	207.60
6. Matériel de bureau . . . . .	16,500.—	15,381.75
7. Ports, télegrammes et téléphone . . . . .	25,000.—	24,825.32
8. Bibliothèque . . . . .	2,500.—	1,056.34
9. Intérêts passifs et frais de finance . . . . .	4,500.—	1,513.79
10. Frais généraux . . . . .	11,000.—	405,600.—
	<u>405,600.—</u>	<u>5,978.34</u>
		397,994.50
<b>C. Siège auxiliaire de Lausanne :</b>		
11. Dépenses pour le personnel :		
a) Traitements :		
aa) Selon R.S.T. . . . .	30,000.—	25,262.67
bb) Allocations de renchérissement . . . . .	3,000.—	2,099.13
b) Assurance-accidents . . . . .	400.—	305.75
c) Assurance du personnel :		
aa) Primes . . . . .	7,000.—	6,949.45
bb) Sommes d'achat . . . . .	—.—	—.—
d) Contribution à la caisse de compensation . . . . .	660.—	552.36
12. Frais de loyer et de matériel . . . . .	17,500.—	16,766.26
	<u>58,560.—</u>	<u>51,935.62</u>
	<u>495,660.—</u>	<u>479,251.52</u>
<b>II. Agences et représentations :</b>		
13. Dépenses pour le personnel :		
a) Traitements . . . . .	508,000.—	454,331.45*
b) Assurance-accidents . . . . .	4,500.—	2,766.65
c) Assurance du personnel :		
aa) Primes . . . . .	31,000.—	23,241.35
bb) Sommes d'achat . . . . .	20,000.—	35,469.10
d) Contribution à la caisse de compensation . . . . .	10,000.—	2,836.35
14. Frais de loyer et de publicité . . . . .	532,000.—	463,775.67
Pour mémoire : Amortissement pour installations nouvelles et reprise de l'ancien inventaire . . . . .	—.—	1,105,500.—
	<u>—.—</u>	<u>982,420.57</u>
<b>III. Propagande :</b>		
15. Imprimés . . . . .	180,000.—	176,833.48*
16. Film . . . . .	180,000.—	171,967.90*
17. Photographie . . . . .	35,000.—	36,562.84
18. Radio . . . . .	15,000.—	8,697.85
19. Conférences . . . . .	15,000.—	11,027.86
20. Expositions, foires, devantures . . . . .	120,000.—	120,134.47*
21. Propagande par la presse . . . . .	220,000.—	184,869.50*
22. Organes de l'O.C.S.T. . . . .	100,000.—	87,945.45
23. Frais de transport et de douane . . . . .	30,000.—	44,553.81
24. Congrès, voyages d'études, voyages d'affaires, frais de représentation . . . . .	30,000.—	23,270.—
25. Campagnes spéciales et imprévus . . . . .	195,000.—	167,541.64*
26. Engagements courants de l'exercice précédent, répartis sur les positions 4, 13, 15, 16, 20, 21, 25	264,354.85	1,384,354.85
	<u>264,354.85</u>	<u>1,384,354.85</u>
	<u>—.—</u>	<u>1,033,404.80</u>
<b>IV. Amortisation de cotisations 1942</b> . . . . .	<u>—.—</u>	4,000.—
<b>V. Réserves de la Confédération pour l'intensification de la propagande d'après guerre</b> . . . . .	<u>1,000,000.—</u>	<u>—.—</u>
	<u>3,985,514.85</u>	<u>2,499,076.89</u>

# Profits et Pertes

Recettes

embre 1943

	Budget :	Comptes :
<b>I. Cotisations annuelles :</b>		
Contribution fédérale :		
a) Contribution fixe . . . . .	2,500,000.—	1,300,000.—
b) Contribution variable . . . . .	130,105.—	141,780.—
C.F.F. . . . .	400,000.—	400,000.—
P.T.T. . . . .	250,000.—	250,000.—
Société suisse des hôteliers . . . . .	30,000.—	30,000.—
Associations suisses . . . . .	38,250.—	28,750.—
Argovie . . . . .	5,150.—	3,900.—
Appenzell { Rhodes-Extérieures . . . . .	500.—	500.—
Rhodes-Intérieures . . . . .	250.—	250.—
Bâle-Ville . . . . .	7,350.—	7,350.—
Bâle-Campagne . . . . .	750.—	750.—
Berne . . . . .	42,100.—	42,600.—
Fribourg . . . . .	2,060.—	2,060.—
Genève . . . . .	10,000.—	10,000.—
Glaris . . . . .	500.—	500.—
Grisons . . . . .	22,050.—	21,350.—
Lucerne . . . . .	10,550.—	10,550.—
Neuchâtel . . . . .	2,300.—	2,300.—
Saint-Gall . . . . .	4,100.—	4,100.—
Schaffhouse . . . . .	1,750.—	1,750.—
Schwytz . . . . .	1,850.—	1,850.—
Soleure . . . . .	3,750.—	3,750.—
Tessin . . . . .	12,500.—	12,500.—
Thurgovie . . . . .	1,750.—	1,750.—
Unterwald { Obwald . . . . .	750.—	750.—
Nidwald . . . . .	250.—	250.—
Uri . . . . .	500.—	500.—
Valais . . . . .	3,750.—	3,750.—
Vaud . . . . .	19,750.—	20,000.—
Zoug . . . . .	850.—	850.—
Zurich . . . . .	36,850.—	38,150.—
	<b>3,540,315.—</b>	<b>2,342,590.—</b>
<b>II. Allocations volontaires</b> . . . . .	4,360.—	3,660.—
<b>III. Commissions provenant de transactions commerciales</b> . . . . .	40,000.—	111,617.25
<b>IV. Cartes d'entrée provisoires</b> . . . . .	300.—	120.95
<b>V. Intérêts actifs</b> . . . . .	1,000.—	382.80
<b>VI. Recettes diverses</b> . . . . .	5,000.—	2,083.35
<b>VII. Recettes extraordinaires</b> . . . . .	—.—	4,754.25
<b>VIII. Retrait du fonds de compensation :</b>	<b>3,590,975.—</b>	<b>2,465,208.60</b>
a) Pour couvrir les postes encore ouverts de la propagande d'été 1942, hiver 1942/43 et administration 1942 . . . . .	264,354.85	
b) Selon projet du budget 1943 . . . . .	130,185.—	
c) Excédent de dépenses à la charge du fonds de compensation . . . . .	33,868.29	
	<b>3,985,514.85</b>	<b>2,499,076.89</b>

\* Y compris engagements reportés des comptes 1942 :

Pos. 4 : Dépenses pour le personnel/Assurance : sommes d'achat . . . . .	38,385.70
Pos. 13 : Dépenses pour le personnel/Assurance : sommes d'achat . . . . .	19,873.20
Pos. 15 : Imprimés . . . . .	24,299.40
Pos. 16 : Film . . . . .	53,083.85
Pos. 20 : Expositions, foires et devantures . . . . .	13,246.20
Pos. 21 : Propagande par la presse . . . . .	46,201.50
Pos. 25 : Campagnes spéciales et imprévus . . . . .	60,722.05
	<b>255,811.90</b>

**Actif****BILAN au 31 décembre 1943****Passif****I. Fonds liquides :**

a) Caisse . . . . .	7,071.69
b) Chèques postaux . . . . .	20,857.40
c) Banques . . . . .	<u>11,284.60</u>

**II. Avoirs :**

a) Débiteurs . . . . .	370,811.45
b) Siège auxiliaire de Lausanne, agences et représentations . . . . .	<u>200,760.10</u>
c) Département des postes et chemins de fer (arrêté fédéral du 6 avril 1939 sur la création de possibilités de travail) . . . . .	1,000,000.—
d) CFF, Berne (Dépôt communauté de propagande OCST/PTT/CFF/OFT) . . . . .	105,324.90
e) Actifs transitoires . . . . .	<u>13,155.50</u>

1,690,051.95

**III. Cotisations non encore encaissées :**

a) Cotisations annuelles ordinaires . . . . .	369,730.—
---	-----------

**IV. Mobilier (Valeur d'assurance fr. 138,000.—) :**

a) Mobilier p. m. . . . .	1.—
b) Bibliothèque p. m. . . . .	1.—
c) Photographie p. m. . . . .	<u>1.—</u>

3.—

**V. Pro Memoria :**

a) Réserve de l'administration fédérale des finances (lettre du 15 septembre 1942 à l'OFT) exercice 1942 . . . . .	1,400,000.—
b) Réserve de l'administration fédérale des finances (lettre du 15 septembre 1942 à l'OFT) exercice 1943 . . . . .	1,200,000.—
c) Fonds pour concours graphiques et littéraires . . . . .	<u>129,211.85</u>

2,729,211.85

4,828,210.49

**I. Dettes à court terme :**

a) Créditeurs . . . . .	89,748.90
b) Agences et représentations . . . . .	6,541.45
c) Passifs transitoires . . . . .	<u>41,193.83</u>

137,484.18

**II. Décroire :**

a) Pour cotisations non rentrées . . . . .	27,000.—
b) Pour débiteurs douteux . . . . .	<u>9,668.65</u>

36,668.65

**III. Réserves :**

a) Réserve pour propagande touristique à l'après-guerre . . . . .	1,000,000.—
b) Réserve pour la reprise de l'inventaire des anciennes agences des CFF . . . . .	200,000.—
c) Fonds de rénovation des agences . . . . .	100,000.—
d) Fonds spécial pour la propagande à l'étranger tiré des disponibilités de la communauté de propagande OCST/PTT/CFF/OFT . . . . .	<u>105,324.90</u>

1,405,324.90

**IV. Fonds de compensation :**

Montant au 1 <sup>er</sup> janvier 1943 . . . . .	553,389.20
Excédent de dépenses 1943 . . . . .	<u>33,868.29</u>

519,520.91

**V. Pro Memoria :**

a) Réserve de la Confédération pour la propagande touristique d'après guerre, exercice 1942 . . . . .	1,400,000.—
b) Réserve de la Confédération pour la propagande touristique d'après guerre, exercice 1943 . . . . .	<u>1,200,000.—</u>
c) Réserve pour concours graphiques et littéraires . . . . .	<u>129,211.85</u>

2,729,211.85

4,828,210.49

FONDS POUR CONCOURS GRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

**Etat de fortune au 31 décembre 1943**

<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
<i>Avoir en banque :</i>	
Société de Banque Suisse, Zurich, compte de dépôt B (Depositenkonto) . . . . .	12,066.80
Société de Banque Suisse, Zurich, compte de dépôt A (Einlagekonto) . . . . .	16,420.70
<i>Titres :</i>	
Fr. 40,000.— bons de caisse 2 1/2 %, Banque Cantonale, Zurich . . . . .	40,000.—
Fr. 30,000.— 4 %, Chemins de fer fédéraux 1931 . . . . .	30,900.—
Fr. 30,000.— 2 1/2 % obligations de caisse, Crédit suisse . . . . .	30,000.—
<i>Intérêt pro rata sur titres . . . . .</i>	<i>227.50</i>
	<hr/> <i>129,615.—</i>
<i>Créanciers :</i>	
Avoir de l'O.C.S.T. . . . .	400.—
<i>Intérêts bonifiés à l'avance sur titres . . . . .</i>	<i>3.15</i>
<i>Fortune :</i>	
Etat de fortune au 31 décembre 1942 . . . . .	135,302.05
Prélèvement 1943 . . . . .	6,090.20
	<hr/> <i>129,211.85</i>
	<hr/> <i>129,615.—</i>

**Profits et Pertes au 31 décembre 1943**

<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Concours graphiques et littéraires . . . . .	8,510.—
Provision et frais de banque . . . . .	206.60
Amortisation sur titres . . . . .	395.—
	<hr/> <i>9,111.60</i>
Intérêts . . . . .	3,021.40
Prélèvement sur la fortune . . . . .	6,090.20
	<hr/> <i>9,111.60</i>